

Préambule

Le concept se base sur le document cantonal « Enseignement présentiel avec mesures de protection – Guide pour les établissements de la scolarité obligatoire du Canton de Berne pour l'année scolaire 2020/21 » et est évolutif suivant l'évolution de la situation sanitaire.

https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/kindergarten_volksschule/kindergarten_volksschule/corona/schuljahr-2020-21.assetref/dam/documents/ERZ/AKVB/fr/00_Allgemeines/allgemeines_volksschule_corona_leitfaden_praesnzunterricht_mit_schutzmassnahmen_f.pdf

Généralités pour l'ensemble de l'école :

- **Le port d'un masque n'est obligatoire qu'à l'intérieur pour les élèves à partir de la 7H ainsi que pour les adultes et les enseignant-e-s de tous les niveaux scolaires.** Les masques sont fournis par la commune de Tavannes.
- Les élèves ne touchent plus les endroits sensibles tels que poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs et rampes d'escaliers. Ils sont nettoyés régulièrement par les concierges.
- Les élèves viennent à l'école avec une gourde et un paquet de mouchoirs, pour éviter une contamination à l'évier.
- Les demi-cycles entrent et sortent par des portes différentes (1-4H par la porte principale, 5-8H par la porte du grand collège). Les élèves entrent dans l'école à la sonnerie.
- Les élèves se lavent les mains lors de chaque retour en classe, l'usage du désinfectant n'est pas préconisé par le canton. Il n'est pas demandé aux élèves de se laver les mains au départ de la classe, cette mesure est inefficace et donne un faux sentiment de sécurité. En effet, dès la sortie de la classe, les mains des élèves ne sont plus propres (vestes, chaussures, camarades, etc.).
- Les enseignants ne prennent plus systématiquement la température des élèves mais uniquement en cas de suspicion de maladie. Les élèves avec de la fièvre (température supérieure à 38 degrés) et/ou une forte toux seront équipés d'un masque et les parents seront chargés de venir le récupérer (selon la feuille « Procédure en cas de symptômes de maladie ou de rhume chez les enfants d'école enfantine ou du degré primaire »).
- Les portes des classes et les fenêtres restent ouvertes le plus possible.
- Les degrés sont séparés pour la pause de 10 heures. Les élèves ne partagent ni collations ni boissons.
- L'enseignement se passe principalement en classe à l'exception des ACM/ACT. Certaines leçons se passeront en extérieur si le temps le permet.
- Les leçons d'éducation physique peuvent avoir lieu en halle. Le matériel est désinfecté. Les leçons doubles de manière habituelle. Pour les leçons simples, les élèves ne se changeront pas dans les vestiaires (training et petites chaussures recommandés). Les enfants viennent à l'école en tenue confortable et adaptée au temps (habits et souliers), car l'éducation physique peut toujours se passer à l'extérieur.
- L'INC recommande de faire les entretiens de parents de manière numérique (Google Meet, téléphone...). Si cela n'est pas possible, il faut respecter les mesures de protection (distance, masque, aération, nettoyage des surfaces) avec un maximum de quinze personnes.